

Le budget—M^{me} Appolloni

Le bill 22 adopté par le gouvernement du Québec ne favorisera pas l'unité et l'harmonie. A mon avis, il est inconstitutionnel et entraînera des injustices pour les Québécois et les autres Canadiens. Il incombe au gouvernement fédéral de prendre immédiatement des mesures pour empêcher que le bill soit mis en exécution. Le bill 22 entre en contradiction avec la loi sur les langues officielles du Canada et la loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick puisqu'elle ne prévoit qu'une seule langue officielle au Québec.

Tous les niveaux du gouvernement, de même que l'entreprise privée pourraient épargner des millions et mêmes des milliards de dollars si l'on réexaminait et supprimait le programme de bilinguisme. Si le gouvernement et le ministre sont sincères, il devraient abolir des programmes de ce genre qui ne sont pas absolument essentiels pour notre économie, notre sécurité ou notre bien-être. On devrait immédiatement organiser des réunions entre les ministres appropriés et les premiers ministres de toutes les provinces.

Outre les langues qu'on devrait enseigner dans le cadre d'un système scolaire uniforme et intégré partout au pays, en même temps que la géographie, les sciences, les arts, et ainsi de suite, nos enfants devraient apprendre quelque chose à propos d'un sujet qui les préoccupera chaque heure de leur vie; je veux parler de l'argent qu'ils ont en poche, du système bancaire et du système de crédit. Ils devraient apprendre comment le système monétaire fonctionne, ce que les banques font avec l'argent et comment les gouvernements se plient à ses exigences. On devrait leur expliquer le système bancaire et la façon dont les banques peuvent augmenter ou diminuer la masse monétaire. Si l'on enseignait toutes ces choses à nos enfants et si on leur apprenait davantage le fonctionnement du système monétaire, la prochaine génération n'éprouverait peut-être jamais les mêmes difficultés économiques que nous.

Un ancien premier ministre libéral a déclaré autrefois:

Lorsqu'une nation a perdu le contrôle de sa monnaie et de son crédit, peu importe qui fait les lois... Tant que le contrôle de l'émission de la monnaie et du crédit n'est pas rendu au gouvernement et reconnu comme sa responsabilité la plus claire et la plus sacrée, il est vain et futile de parler de souveraineté du Parlement et de démocratie.

Par souci de justice, laissez-moi citer un ancien ministre des Finances progressiste conservateur, qui disait:

Je fais remarquer que le gouvernement du Canada n'a aucun pouvoir de contrôle sur la masse monétaire. Il ne peut ni l'augmenter ni la diminuer.

Pour montrer leur bonne volonté, l'Association canadienne des banquiers, les représentants du gouvernement fédéral et la Banque du Canada devraient se rencontrer pour mettre au point le plus tôt possible les détails et le calendrier d'un nouveau système monétaire.

● (2150)

Mme Ursula Appolloni (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'interviens ce soir, tout d'abord, pour rendre hommage à un grand parlementaire. Je ne partage pas toutes ses opinions, mais je ne doute absolument pas de sa sincérité de son dévouement aux Canadiens. Je veux parler de M. David Lewis, et je saisis l'occasion pour lui souhaiter du succès dans sa nouvelle carrière.

Des voix: Bravo!

Mme Appolloni: Je voudrais maintenant féliciter le ministre des Finances (M. Turner) de ce que je crois être un désir sincère de donner au Canada une politique budgétaire à la fois réaliste et humaine. L'inflation est la plaie

de notre époque et j'applaudis à la détermination du ministre de la combattre, tout en maintenant la croissance économique et en évitant de compromettre l'emploi. Nous ne devons pas sous-estimer les complexités de la situation inflationniste. Celui qui prétend qu'il y a, à ce problème, une solution facile est stupide ou menteur, et peut-être les deux.

L'un des pièges qui guettent le plus souvent l'entreprise privée, c'est la tendance à favoriser l'intégration verticale au nom de l'efficacité, qui peut très bien servir à écarter les petites entreprises. Pourtant dans cette même société libre, ce sont souvent ces mêmes petites entreprises qui, par leur esprit créateur, leur industrie et leur détermination sont le pivot par excellence de notre économie. A ces petites entreprises de moindre envergure, mais essentielles, je suis fière de dire que le gouvernement a songé à elles dans son budget et leur a accordé des stimulants.

Bon nombre des électeurs que j'ai l'honneur de représenter sont des vieillards qui, à cause de leur dur labeur et de leurs magnifiques exemples ont droit à toute notre reconnaissance. Les électeurs de York-Sud accueillent donc avec joie les dégrèvements à l'égard des pensionnés.

J'aimerais m'arrêter un peu ici monsieur l'Orateur, afin d'ajouter quelques mots au sujet du Régime de pensions du Canada. Mes électeurs sont pour la plupart des gens laborieux pour qui l'éthique du travail est une réalité quotidienne. Mais le rythme de notre époque est plus accéléré et il engendre plus de tensions et de surmenage que celui d'il y a quelques années. Malgré toute la bonne volonté du monde, les personnes de 60 ans de nos jours sont parfois trop fatiguées, trop épuisées pour travailler et pourtant elles sont incapables de prendre leur retraite. Aussi puis-je dire, en pensant à elles, que j'attends avec impatience le jour où l'âge de la pension, aux termes du Régime de pensions du Canada, sera abaissé à 60 ans.

Des voix: Bravo!

Mme Appolloni: Et les millions de maîtresses de maison qui n'ont pas droit à ce régime? Et elles n'y sont pour rien, bien entendu. N'oublions pas, malgré le nombre croissant de femmes au sein de la population active, qu'il y en a encore beaucoup qui seraient prêtes à sacrifier des gains matériels pour pouvoir assurer au foyer l'atmosphère voulue pour leurs enfants et la paix et la tranquillité pour leur mari. Beaucoup de ces maîtresses de maison seraient ravies de pouvoir payer leurs cotisations au régime mais bon nombre n'en ont pas les moyens. Ces dernières doivent être protégées dans la même mesure que les premières.

Je sais que ce problème d'actuariat est complexe, et qu'il requiert l'attention de gens mieux en mesure que moi de le résoudre. Mais la complexité ne doit pas servir de prétexte pour écarter une question. J'espère donc que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social fera preuve de ce côté de la compétence et de l'ingéniosité qu'il a su déployer dans d'autres domaines.

Pour bien des commentants de York-Sud, les ravages de la guerre, les horreurs de la discrimination et de la persécution sont des souvenirs pénibles dont ils portent encore les cicatrices. Pour eux, et les parents et amis qu'ils ont dû quitter, la paix n'est pas uniquement essentielle à la survie: elle fait l'objet d'une prière quotidienne. Pour eux, les événements récents aux Nations Unies revêtent une importance primordiale.

Le Canada aussi veut la paix et il recherche tous les jours la justice pour tous. J'espère et je prie que toutes